Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer
Délibération n° 31	Conseil Municipal du Mercredi 11 avril 2018
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 1,1 - Commande Publique - Marchés Publics

Le Mercredi 11 Avril deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 05/04/2018

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 12/04/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOIS1N, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Charlotte PERRAULT à Madame Maryse MAILLART, Monsieur Christian RAMET à Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Angélique COUSIN à Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Georges BOUCHART à Madame Monique VAMBRE, Monsieur Pascal THIEBAUX à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR ;

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 1 – Monsieur Jean-Paul HAGNERE

Votants : 32

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet : Mise en place d'une complémentaire santé pour les habitants de la Ville d'Etaples/mer – Lancement d'une procédure d'appel d'offres

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Mise en place d'une complémentaire santé pour les habitants de la Ville d'Etaples – Lancement d'un appel à partenariat en procédure d'appel d'offres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Considérant le contexte de difficultés sociales qui amène de plus en plus d'administrés Etaplois à ne pas contracter une complémentaire santé en raison des tarifs des contrats individuels,

Considérant que face à ce constat, la Ville d'Etaples/mer souhaite mettre en relation les administrés en recherche d'une mutuelle avec les organismes œuvrant dans ce domaine,

Considérant que la mise en place d'une complémentaire santé à destination des administrés est issue de la volonté politique des Élus locaux de permettre l'accès aux soins pour tous, d'œuvrer dans le domaine de la politique sociale en offrant aux administrés une solution de santé responsable et solidaire et de permettre, par l'effet de groupe, l'augmentation du pouvoir d'achat grâce à des conditions tarifaires attractives,

Considérant qu'il convient, pour ce faire, de lancer un appel à partenariat en procédure d'appel d'offre suivant les conditions principales ci-après :

- Durée du contrat : 1 an reconductible trois fois pour des périodes de 1 an.
- Date de démarrage des adhésions : 1er janvier 2019.
- Type de garanties souhaitées :
  - Contrat complémentaire santé ouvert à tous.
  - 3 niveaux de garantie : protection de base, protection intermédiaire. protection haute.
  - Contrat éligible au dispositif A.C.S. (Aide Complémentaire Santé).
- Le candidat retenu devra s' engager, dès la notification du marché à mettre en place, au moins pendant les 4 premiers mois, 2 permanences mensuelles dans une salle mise à disposition gratuitement par la Ville dans les locaux du CCAS et à effectuer un démarchage visant à promouvoir la mise en place de cette complémentaire santé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le principe de la mise en place d'une complémentaire santé pour les habitants de la Ville d'Etaples/mer étant entendu que la démarche d'adhésion relèvera d'une démarche propre à chaque individu ou ménage concerné.
- D'autoriser le lancement en procédure d'appel d'offres d'un appel à partenariat visant à désigner un partenaire parmi les organismes œuvrant dans ce domaine étant entendu que la Commune et le CCAS d'Etaples/mer n'auront aucun rapport financier avec l'organisme **retenu.**
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la procédure, incluant la notification du marché et les documents relatifs à son exécution complète.

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 12 avril 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20180411-del31-110418-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2018